

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

CAP – BAC PRO

- Fiche d'inscription dûment complétée et signée
- Fiche de renseignements dûment complétée et signée (*facultatif si vous avez validé l'inscription sur les Téléservices*)

Les courriels et numéros des téléphones portables de l'élève ET des responsables légaux doivent OBLIGATOIREMENT être renseignés. Les informations du lycée sont essentiellement envoyées par courriel.

- Fiche de suivi « Vie scolaire » dûment complétée et signée
- Fiche de renseignement intendance et d'inscription à la restauration. *Joindre un RIB*
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève recto/verso
- Attestation de recensement (*si l'élève a plus de 16 ans*)
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (*si effectuée*)
- Attestation d'assurance scolaire
- Fiche infirmerie dûment complétée et signée
- Fiche d'urgence dûment complétée
- Formulaire ESCULAPE dûment complété et signé
- Questionnaire médical dûment complété et signé (*uniquement pour les élèves de la voie professionnelle*)
- Photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé

Si votre enfant est atteint d'une maladie ou d'un handicap susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'établissement, vous pourrez expliquer la situation à l'infirmière le jour de l'inscription sinon, veuillez lui adresser un courrier explicatif. Tous les documents destinés à l'infirmière devront être remis sous enveloppe fermée.

- Numéro de sécurité sociale (ou NIR) DE L'ÉLÈVE à demander à votre centre de sécurité sociale.

Attention ce n'est pas le numéro de sécurité sociale du parent dont nous avons besoin (vous, vous le couvrez pour le risque Maladie et là il s'agit du risque Accident de travail). Ce numéro ne servira que si l'élève est accidenté en atelier, EPS, stage, trajet domicile-stage.

Vous pouvez demander l'attestation de droit à l'assurance maladie des parents où apparaît le numéro de sécurité sociale de l'enfant : sur www.ameli.fr

Ou contacter votre caisse de sécurité sociale si différente (RSI, MSA, MGEN,...).

- **3 photos d'identité** : une pour le dossier d'inscription, une autre pour le dossier infirmerie et la 3^{ème} sera collée sur le carnet de correspondance à la rentrée (*mettre nom, prénom et classe de l'élève au verso de chaque photo*)
- **Exeat obligatoire** à demander à l'établissement d'origine pour les élèves changeant d'établissement
- **Pour les parents divorcés un extrait du jugement précisant qui a la garde de l'enfant** (*uniquement la page qui mentionne le parent qui a la garde de l'enfant*)
- **Si vous formulez une demande d'inscription à l'internat**, veuillez compléter le dossier que vous trouverez soit sur notre site internet, soit en pièce jointe et fournir une enveloppe timbrée portant vos nom et adresse pour l'envoi de la réponse
- Si vous n'autorisez pas le droit à l'image, joindre **obligatoirement** un courrier à l'attention de Mme le Proviseur.
- **Adhésion pour l'association sportive et la maison des lycéens** à compléter et signer : joindre un chèque de 20 € en règlement (*adhésion facultative*)

FICHE D'INSCRIPTION

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Coller une
photo de
l'élève

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉLÈVE :

NOM : _____ Prénom : _____

CLASSE : 2nde BAC PRO 1^{ère} BAC PRO T^{ale} BAC PRO 1^{ère} année CAP 2^{ème} année CAP

Dispositif FSE CAP CRM 1an 2nde GT 1^{ère} STI2D T^{ale} STI2D

Spécialité : _____

LV 1 : Anglais OU Espagnol - LV 2 (*uniquement pour les classes de 3^{ème} et du lycée technologique*) : _____

Numéro mobile de l'élève : _____

Adresse mail de l'élève : _____

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ :

Durant l'année scolaire 2022-2023 Autre année scolaire (*précisez*) : _____

Nom de l'établissement : _____

Ville : _____ Code Postal : _____ Académie : _____

Classe : _____ Spécialité : _____ Statut : Scolaire Apprenti

Régime souhaité en 1^{er} vœu :

Externe Demi-pension 4 jours
(repas du lundi, mardi, jeudi et vendredi) Demi-pension 5 jours
(repas du lundi au vendredi)

Interne 4 nuits (*repas compris*) Interne 5 nuits (*repas compris*) Dossier à compléter si demande d'internat
(Nuits du lundi, mardi, mercredi et jeudi) (Nuits du dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi)

Régime souhaité en 2nd vœu (*si régime internat sur liste d'attente ou refusé*) :

Externe Demi-pension 4 jours
(repas du lundi, mardi, jeudi et vendredi) Demi-pension 5 jours
(repas du lundi au vendredi)

DROIT À L'IMAGE :

Vous autorisez votre enfant à poser sur la photographie de classe (*achat non obligatoire*) : OUI

Vous autorisez la prise de photos ou de vidéos de votre enfant dans le cadre d'activités
ponctuelles en lien avec le lycée : OUI

Si vous n'autorisez pas votre enfant à poser sur la photographie de classe et/ou d'être pris en photos ou vidéos dans le
cadre d'activités ponctuelles en lien avec le lycée (*diffusion sur le site du lycée, les réseaux sociaux, journaux,...*), merci de
joindre au dossier d'inscription un courrier à l'attention de Mme le Proviseur.

ASSURANCE SCOLAIRE :

Nom et adresse de la compagnie d'assurance : _____

Numéro de police : _____

J'atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs et certifie exactes les informations renseignées sur cette fiche.

Le _____ **Signature de l'élève majeur ou des responsables légaux si mineur :**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2023-2024

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : Sexe : F M
 Nom d'usage * : Né(e) le * : / /
 Prénom 1 * : Prénom 2 : Prénom 3 :
 Commune de naissance : Département de naissance * :
 Pays de naissance : Nationalité :

Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

Nom d'usage : uniquement pour le nom d'époux/épouse

Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

Né(e) le : sous la forme JJ/MM/AAAA

Département de naissance : code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.
 Nom de famille :
 Nom d'usage : Prénom :
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Pays : @ Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :
 📞 domicile : 📞 travail :
 📞 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le *représentant légal* détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.
 Nom de famille :
 Nom d'usage : Prénom :
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Pays : @ Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :
 📞 domicile : 📞 travail :
 📞 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ÉLÈVE *A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

 domicile :  travail :

 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.
Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

COORDONNEES DE L'ÉLÈVE

L'élève habite chez * :

Possède sa propre adresse * :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

 domicile :  travail :

 mobile :

L'élève habite chez : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.
L'élève possède sa propre adresse : dans ce cas uniquement, remplir les champs *adresse*, *code postal*, *commune* et *pays*.

AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

 domicile :  travail :

 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

FICHE DE SUIVI « VIE SCOLAIRE » 2023-2024

Élève :

Classe :

Coordonnées téléphoniques parents / tuteur : _____

emails parents / tuteur : _____

Portable de l'élève : _____ email : _____

Régime : DP Interne (4N - 5N) – Présent-e à l'internat les mercredis soir Oui Non

Autorisation droit à l'image : Oui Non

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Afin de mieux suivre la scolarité de votre enfant, nous avons mis en place cette fiche de suivi.
Merci de la renseigner.

1 – Scolarité

Au cours de sa scolarité, indiquez les matières dans lesquelles votre enfant avait le plus de difficultés (ou qu'il appréciait le moins) et celles où il réussissait le mieux :

Matières « - »

Matières « + »

Projet d'orientation dans notre lycée :

Comment votre fils/fille a travaillé son projet d'orientation (avec quelles personnes : professeur principal, PsyEn/COP, CIO, ONISEP, etc...) ?

Est-ce son premier vœu ? Oui Non

Si « non », quel était son premier vœu d'orientation ?

Au cours de sa scolarité précédente, en collège ou lycée, votre fille/fils a-t-elle/il fait face à des difficultés que vous jugez utiles de nous communiquer ? Oui Non

Si « oui », pouvez-vous ou souhaitez-vous les mentionner ? Oui Non

A-t-il fait l'objet d'un protocole spécifique ? : PAI PAP PPS Aucun

A-t-il bénéficié d'un « Aménagement des Epreuves aux Examens » ? : Oui Non

Si « oui » pouvez-vous nous indiquer les modalités d'aménagement ?

Est-il/elle boursier.ère ? Oui Non

Si « oui », avez-vous fait, auprès de son collègue, la nouvelle demande de bourse pour le lycée ?

Oui Non

Si « non », avez-vous fait une demande de bourse pour cette année scolaire (bourse de lycée) auprès du collègue ?

Oui Non

2 – Milieu familial & de vie

Fratrie : votre enfant est-il : fils/fille unique frères & sœurs Frères : ____ Sœurs : ____

Parents : Mariés Vivant maritalement Divorcés Séparés Autre
 Ne souhaite pas renseigner ce point _____

A la maison :

Votre fille/fils a-t-elle/il

- Une chambre, ou espace personnel, tranquille pour effectuer son travail scolaire ?
 Oui Non Ne souhaite pas renseigner ce point
- Un ordinateur de bureau ou portable ?
 Oui Non Ne souhaite pas renseigner ce point
- Une connexion internet correcte soit réseau maison soit forfait téléphone portable ?
 Oui Non Ne souhaite pas renseigner ce point
- Une aide au travail scolaire (parents, frères ou sœurs, autre personne) ?
 Oui Non Ne souhaite pas renseigner ce point
- Suffisamment autonome dans son travail scolaire ?
 Oui Non Ne souhaite pas renseigner ce point
- Suffisamment rigoureux.se et organisé.e ?
 Oui Non Ne souhaite pas renseigner ce point

3 – Projet futur :

Même si cela lui semble lointain, votre fille/fils a-t-elle/il déjà une idée de son projet futur (poursuite d'études après le lycée – vers quel métier, etc...) ?

Personne à prévenir en cas d'urgence :

FICHE DE RENSEIGNEMENT INTENDANCE

et

INSCRIPTION À LA RESTAURATION

Année scolaire 2023-2024

Régime souhaité lors de l'inscription en JUIN	*Dans le cas ou votre enfant serait sur la liste d'attente ou refusé à l'internat, lors de la commission de juillet, émettre un 2^e vœux.
EXTERNE <input type="checkbox"/>	EXTERNE <input type="checkbox"/>
DEMI-PENSION (DP)	DEMI-PENSION (DP)
➤ 4 JOURS (Repas du Lundi, mardi, jeudi et vendredi midi) <input type="checkbox"/>	➤ 4 JOURS <input type="checkbox"/>
➤ 5 JOURS (Repas du lundi au vendredi midi) <input type="checkbox"/>	➤ 5 JOURS <input type="checkbox"/>
INTERNAT (INT)*	
➤ 4 NUITS (Lundi, mardi, mercredi et jeudi) <input type="checkbox"/>	
➤ 5 NUITS (Dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi) <input type="checkbox"/>	

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE
Nom – Prénoms : Classe
Né(e) le : à

SCOLARITÉ ANNÉE PRÉCÉDENTE
Classe :
Etablissement : Commune :
L'Elève était-il *Boursier ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
L'élève a-t-il perçu l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

RESPONSABLE QUI PAIE ET PERCOIT LES AIDES (Nom et Prénom identique à celui du R.I.B donné au verso)
Je soussigné(e), M.
Né(e) le à N° Département :
Responsable financier de l'élève, inscrit mon enfant pour l'année scolaire 2023-2024 :
Adresse :
Tél. Domicile : Portable :
Adresse mail (obligatoire) pour envoi des factures « <u>l'Avis des sommes à payer</u> » ou reversement éventuel « <u>l'Avis des sommes à percevoir</u> » via OP@LE :
Autorise le passage à la restauration par système de reconnaissance du contour de la main.
<input type="checkbox"/> Je refuse l'enregistrement reconnaissance du contour de la main, je joins une Photo d'identité pour l'attribution d'une carte pour toute la durée de la scolarité. (Remplacement pour une carte perdue ou cassée 4,50€+Photo)

*** L'inscription à l'internat ne sera définitive qu'après l'accord de la commission (mi-juillet).**

COLLER OU SCOTCHER OBLIGATOIREMENT UN R.I.B CI-DESSOUS

NOM-PRENOM-CLASSE DE L'ÉLÈVE :

Agence Bancaire :

IBAN : FR..... Bic

RIB
(Relevé d'Identité Bancaire)

Le RIB transmis doit être celui de la personne = même nom et prénom qui s'est inscrit comme payant les factures et percevant les aides

Le RIB ne sera utilisé **que** pour des reversements éventuels aux familles (bourses, remboursements, etc)

➤ **Modalités de paiement** : le paiement peut être effectué soit
De préférence et en priorité par Télépaiement (=Carte bancaire en ligne) sur <https://www.ac-bordeaux.fr/teleservices> avec les codes parents remis en début d'année par le lycée. Le télépaiement est le moyen le plus sûr (grande traçabilité) et le plus rapide pour payer les factures.

A défaut le lycée accepte les paiements :

- Par virement bancaire, chèques, espèces (*voir les modalités sur les Avis des Sommes à Payer*)
- **Pas de prélèvement automatique possible au Lycée Léonard de Vinci** (*l'autorisation que vous recevrez avec la facture ne concerne pas le Lycée Léonard de Vinci*)

AIDES FINANCIERES CONCERNANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

La demande de bourse nationale de Lycée se fait de de Mai à Juillet soit :

- ▶ En ligne sur « Educonnect » ou « France Connect » ;
- ▶ Papier dans l'Établissement ou l'élève est actuellement inscrit.

Pour plus de renseignements : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee.

Avez-vous fait une demande de bourse pour cette année scolaire ? Oui Non

(Si oui assurez-vous d'avoir imprimé ou reçu un accusé de réception du dépôt du dossier de votre demande de bourse de Lycée).

Aide de la Région Nouvelle Aquitaine :

Pour bénéficier de cette aide vous devez justifier d'avoir reçu l'Allocation Rentrée Scolaire. Pour cela vous devrez joindre « **l'Attestation de Paiement CAF** » à la rentrée scolaire.

Fonds Social Lycéen : contacter l'assistante sociale ou dossier à retirer au service intendance ou à demander par mail

Date, le

Signature (Obligatoire)

Inscriptions Année Scolaire 2023/2024

Documents à fournir pour l'infirmier

- La fiche confidentielle d'Infirmier
- La photocopie des Vaccinations :
 - **Le DTP (diphtérie/tétanos/polio) est obligatoire.**
 - votre enfant doit avoir eu un **rappel vers 12 ans**.
 - Ces vaccinations à jour sont indispensables pour pouvoir aller en atelier, le médecin scolaire les vérifiera lors de la visite d'aptitude aux travaux réglementés.
 - **Le Vaccin ROR** (rougeole/oreillons/rubéole) est fortement recommandé. Votre enfant doit avoir reçu **2 injections**. Ces maladies peuvent être graves à l'âge adulte.

Si ce n'est pas le cas, merci de bien vouloir **mettre à jour ces vaccinations** avec votre médecin et nous faire parvenir la photocopie dès la rentrée.
- Le Numéro de Sécurité Sociale de votre enfant (et non le votre)
 - **Il sera indispensable pour toute déclaration d'accident** (au lycée ou en stage)
 - Vous le trouverez sur l'attestation de droits de la CPAM (www.ameli.fr)
 - Il devra être noté sur la fiche d'urgence Infirmier
- L'ordonnance et les médicaments dont votre enfant pourrait avoir besoin (en cas de migraines, asthme, allergie, règles douloureuses...)
 - **Les élèves ne doivent pas avoir de médicaments sur eux** sans autorisation de l'infirmière, même à l'internat.
 - Les médicaments seront entreposés à l'infirmier et/ou à l'internat
 - **En cas de PAI, un document vous sera remis** par l'infirmière, il devra être rempli avec le médecin qui suit l'enfant et être rapporté à l'infirmier à la rentrée.
- Le questionnaire médical et le document « Esculape »
 - Ces documents seront demandés par le médecin scolaire lors de la **visite d'aptitude aux travaux réglementés**.
 - Les élèves qui n'auront pas rendu ces formulaires (ainsi que les vaccinations) seront privés d'atelier jusqu'à ce que les documents soient fournis.
- Les PAP, bilans orthophoniques et autres documents pour les aménagements d'examen.
- Les certificats médicaux pour les dispenses de sport et / ou d'atelier
 - Si votre enfant est blessé ou subit une intervention chirurgicale en cours d'année, pensez à demander à votre médecin d'établir un certificat médical pour justifier les absences en EPS et parfois aussi en atelier. **Ce document devra être présenté à l'infirmière** qui validera les absences sur Pronote.

FICHE CONFIDENTIELLE INFIRMERIE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

NOM:..... PRENOM:..... CLASSE:.....

Date de naissance :..... Téléphone de l'élève.....

INTERNE DEMI PENSIONNAIRE EXTERNE

ADRESSE

Mail des parents :

N° SECURITE SOCIALE (celui de l'élève) **OBLIGATOIRE** pour les déclarations d'accident :

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM PRENOM			
LIEN DE PARENTE			
TEL PORTABLE			
TEL TRAVAIL			
TEL DOMICILE			

Nom et numero de téléphone du médecin traitant:

DATE DU DERNIER VACCIN DTP: Fournir la **photocopie des vaccins, obligatoire** pour la visite medicale de demande de dérogation aux travaux réglementés)

Antécédents médicaux et chirurgicaux:

ALLERGIES:.....

TRAITEMENT HABITUEL :

TRAITEMENT OCCASIONNEL :

Votre enfant n'est pas autorisé à conserver ses médicaments sur lui, **même à l'internat**. En cas de traitement habituel ou occasionnel, **merci de bien vouloir adresser à l'infirmière une ordonnance récente et les médicaments prescrits** dans une pochette à son nom. ils seront conservés à l'infirmerie et/ou à l'internat (par les surveillants) et seront disponibles en cas de besoin.

L'an dernier, votre enfant bénéficiait-il: Pour quelle(s) raison(s)?

<input type="checkbox"/>	d'un PAI
<input type="checkbox"/>	d'un PAP
<input type="checkbox"/>	d'un PPS

a-t-il bénéficié d'aménagements aux examens : oui non

Votre enfant a-t-il:			Pour quelles raisons?
un suivi orthophonique	oui	non
un suivi par un psychologue ou un psychiatre	oui	non
un suivi par un médecin spécialiste	oui	non
un suivi par un(e) éducateur(trice)	oui	non

Observations et recommandations particulières concernant la santé de votre enfant et pouvant avoir un retentissement sur sa scolarité

DISPENSES DE SPORT ET/OU D'ATELIER : Le certificat établi par le médecin est à déposer rapidement à l'infirmière qui validera la dispense sur PRONOTE. Les dispenses supérieures à 3 mois nécessitent un document particulier à demander à l'infirmière.

Si votre enfant est malade , merci de faire le nécessaire auprès de votre médecin. L'infirmière n'est pas en mesure de remplacer le médecin traitant et n'est pas autorisée à donner des médicaments sans avis médical. Vous serez donc appelés pour venir chercher votre enfant. Cette consigne est surtout valable pour les élèves internes.

En cas d'urgence , un élève blessé est transporté par les services d'urgence vers l'hôpital le plus adapté. La famille est immédiatement prévenue par nos soins. Un jeune mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un représentant légal. Au cas où je ne pourrais pas accompagner mon enfant, j'autorise le service d'urgence à prodiguer les 1ers soins.

Signature des parents

Signature de l'élève



RNE établissement : 0330018R

Année scolaire 2023-2024

Fiche d'urgence

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire

Identité de l'élève

Nom : _____
 Prénoms : _____
 Numéro national : _____ Sexe (M ou F) : _____
 Né(e) le : _____ à _____
 Nationalité : _____

Scolarité de l'année en cours

MEF : _____ Division : _____
 Régime : _____ Date entrée : _____

Scolarité de l'année précédente

MEF : _____
 Etablissement : _____
 Commune : _____
 Date de fin de scolarité dans l'établissement : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 _____ Code postal : _____
 _____ Commune : _____
 _____ Pays : _____
 ☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 _____ Code postal : _____
 _____ Commune : _____
 _____ Pays : _____
 ☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Personne à contacter

Nom : _____
 Prénom : _____
 ☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Autres renseignements

N° et adresse du centre de sécurité sociale : _____

 N° et adresse de l'assurance scolaire : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique : _____
 Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : _____
 _____ (poursuivre au verso si besoin)
 NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : _____

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



Document à fournir aux familles dès la rentrée en grande section ou lors de toute ouverture de dossier puis à scanner dans Esculape avant de le rendre aux signataires

Dossier médical numérique ESCULAPE Accès et transmissions des données

Description d'Esculape

Esculape permet la saisie des éléments recueillis lors des visites médicales de votre enfant en milieu scolaire, dans un dossier numérique protégé, pour organiser un suivi efficace de sa santé et favoriser son bien-être et sa réussite scolaire. Auparavant ces éléments étaient consignés dans un dossier papier.

Sous la responsabilité du médecin, les informations qui y figurent sont strictement confidentielles.

Les données recueillies concernent notamment les vaccinations, l'examen statur pondéral avec calcul de l'IMC, le bilan sensoriel : vue et audition, l'examen clinique, le bilan du langage, le bilan du développement de l'enfant, ou tout autre élément utile concernant sa santé, ainsi que les données d'état civil et de scolarité.

Les conclusions de ces bilans médicaux incluant, le cas échéant, des recommandations, des conseils ou des demandes d'investigations complémentaires ainsi que, si besoin, la remise d'un courrier à l'attention du médecin traitant, vous seront transmises. Le médecin veille également au respect de la confidentialité de cette transmission. Une fois anonymisées, les données de santé peuvent être utilisées à des fins d'études épidémiologiques.

Accord CNIL et exercice de vos droits

Application informatique hautement sécurisée pour le suivi de la santé de l'élève, Esculape est accessible aux médecins de l'éducation nationale ayant en charge votre enfant. Cette application du ministère de l'éducation nationale a reçu en date du 16 octobre 2017 l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sous le numéro de déclaration 1980013 v 1.

Les droits d'accès et de rectification des données par l'élève, ses parents ou ses responsables légaux à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du médecin de l'éducation nationale ou de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale.

Conservation et transmission des données

Conformément à la loi, ce dossier est conservé, actuellement jusqu'aux 28 ans révolus des personnes, dans les systèmes d'information du ministère de l'éducation nationale. Sous réserve de l'opposition prévue à l'article L. 1111-5, dans le cas d'une personne mineure, le droit d'accès est exercé par le ou les titulaires de l'autorité parentale et conformément à la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, vous pouvez obtenir communication de ces informations sur demande écrite auprès du médecin de l'éducation nationale conseiller technique départemental.

De plus, cette loi et le décret n°2016-994 du 20 juillet 2016, disposent que toute transmission de données médicales d'un médecin à un autre professionnel de santé doit faire l'objet d'une autorisation préalable. Cette disposition ne concerne pas la transmission entre médecins de l'éducation nationale d'une même académie.

Autorisation de transmission :

Sans opposition écrite de votre part, les données nécessaires au suivi médical de votre enfant pourront être transmises aux professionnels de santé qui auront à le prendre en charge. A tout moment vous pourrez modifier votre décision.

J'accepte

Je refuse

que les données nécessaires au suivi médical de mon enfant puissent être transmises aux professionnels de santé qui auront à le prendre en charge

Lu et approuvé par :
(Nom du ou des titulaire-s de l'autorité parentale)

Nom de l'élève : Classe :

Date : Signature(s) :

**À REMPLIR ET
SIGNER
IMPÉRATIVEMENT**

Médecin de l'Éducation Nationale : DIENG-TANQUEREY Christine
Établissement scolaire : Lycée des Métiers Léonard de Vinci Blanquefort

QUESTIONNAIRE MÉDICAL DE DÉBUT DE FORMATION À REMPLIR PAR LES PARENTS

Votre (fils)(fille) va intégrer un cycle de formation professionnelle l'amenant à effectuer des travaux réglementés par le code du travail pour les jeunes âgés de 15 ans au moins et de moins de 18 ans.
Conformément à la réglementation (décrets n° 2013-914 et 915 du 11 octobre 2013 relatifs à la procédure de dérogation prévue à l'article L.4153-9 du code du travail), une visite médicale annuelle est indispensable pour autoriser l'élève mineur à travailler en atelier dans l'établissement.
À cet effet, il vous est demandé de remplir le questionnaire ci-dessous destiné au médecin en charge d'examiner votre enfant.

**Vos réponses sont strictement confidentielles, soumises au secret médical.
Vous mettez ce document complet sous enveloppe cachetée à l'attention du Médecin de l'Éducation Nationale.**

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE

NOM :		PRÉNOM :	Date de naissance :
CLASSE :			
Père	Adresse :		N°Téléphone :
Mère	Adresse :		N°Téléphone :
Médecin traitant	Nom :		N°Téléphone :
	Adresse :		

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

Année Scolaire	Classe	Établissement	ULIS	SEGPA
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
			OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

MALADIES PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT PAR VOTRE ENFANT

Est-il en situation de Handicap, connu de la MDPH ?	Oui	Non	
A-t-il déjà fait des convulsions ?	Oui	Non	Si oui, à quel âge ?
A-t-il eu d'autres maladies neurologiques ?	Oui	Non	S'agissait-il d'une méningite ? Oui Non
A-t-il eu des maladies respiratoires ou allergiques ?	Oui	Non	Précisez :
A-t-il eu des otites à répétition ?	Oui	Non	
A-t-il eu des problèmes de hanche ou de dos ?	Oui	Non	
Autres maladies importantes :	Oui	Non	Précisez :
A-t-il eu des accidents ?	Oui	Non	Précisez :
A-t-il été hospitalisé ou opéré ?	Oui	Non	Précisez :

TOURNEZ SVP 

ADHÉSION 2023-2024

L'adhésion permet des rencontres UNSS, l'organisation de sorties, de soirées et d'activités sportives tout au long de l'année gratuitement ou à des tarifs préférentiels.

ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Classe :

Téléphone portable :

RESPONSABLE

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Signature du responsable légal :

*Merci de joindre ce bulletin au dossier d'inscription, accompagné d'un **chèque de 20€** à l'ordre de l'AS du lycée Léonard de Vinci avec **le nom et la classe de l'élève inscrit au dos.***

Cette adhésion vaut pour autorisation parentale lors des sorties organisées le mercredi après-midi.

Deux associations ouvertes à toute la Communauté Scolaire

Régies par la loi 1901, la MDL et l'AS sont juridiquement organisées autour d'un bureau. Le bureau a pour mission de définir les orientations et de veiller à la mise en place des activités. Une assemblée générale annuelle élit le bureau, valide le budget et les activités.

Composition du bureau de la MDL

Chaque membre du bureau est un élève volontaire de 16 ans ou plus secondé par plusieurs adultes (CPE, AED et animateurs de la structure)

Composition du bureau de l'AS

Chaque membre du bureau est un enseignant d'EPS secondé par des élèves volontaires

Deux animateurs et des élèves volontaires gèrent la MDL :

Une équipe de deux animateurs encadrent et accompagnent la mise en place d'activités et de projets avec l'aide d'élèves volontaires.

Les enseignants d'EPS gèrent l'AS : Ils encadrent des séances d'entraînements et accompagnent les équipes inscrites en compétitions UNSS (chaque année en futsal, tennis de table, Raid, Surf, ...).

Les objectifs

L'objectif principal **de la MDL** est de proposer aux élèves de prendre des responsabilités, de les assumer et de faire preuve d'initiative pour les actions qu'ils veulent mener.

L'objectif principal **de l'AS** est de proposer aux élèves des rencontres sportives dans le respect de chacun quel que soit son niveau de pratique.



LA MAISON DES LYCÉENS

ET

L'ASSOCIATION SPORTIVE

Associations Loi 1901

24, rue du Collège Technique

33290 Blanquefort

Tél : 05.56.95.58.80

courriel : ce.0330018r@ac-bordeaux.fr

Poste : 6075 (MDL)

Poste : 6034 (Gymnase)

La MDL : Un Lieu d'Échange Pour Tous

La Maison des Lycéens est un lieu d'écoute, d'échanges et de création pour tous. Tous les élèves peuvent s'y impliquer tout au long de l'année, autour d'activités.

Lieu de convivialité avant tout, les élèves peuvent se retrouver à la MDL **en dehors des heures de cours**, autour du café associatif.

La MDL est ouverte du lundi au vendredi et placée sous la responsabilité partagée des animateurs et des élèves investis. Les horaires sont aménagés afin que tous les élèves bénéficient de ce lieu d'accueil. Il est notamment accessible pour les internes, en fonction des disponibilités, en fin de journée et/ou en début de soirée.

Les Activités

Les élèves peuvent organiser des activités au sein de la MDL : club de slam, de musique, tournoi de ping-pong, jeux de société...

Les élèves participent à la gestion du café associatif, afin d'en faire un lieu convivial et accueillant.

Pour les internes, des activités sont proposées chaque mercredi après-midi avec les élèves et les animateurs : futsal, karting, expos, cinéma... Les élèves organisent des projets, s'investissent dans des actions régulières au sein de la MDL .

LES SOIRÉES : Des sorties aux Colonnes de Blanquefort sont proposées afin de permettre à nos élèves d'accéder facilement à leur environnement culturel et de contribuer à leur épanouissement. Des soirées peuvent être ponctuellement organisées autour de thématiques, lors des veilles de vacances scolaires.

Vous voulez faire du sport au lycée ? Venez à l'AS !

Les professeurs d'EPS vous proposent de participer selon vos disponibilités aux activités suivantes :

- Des entraînements **entre 12 et 14 heures**.
- Des entraînements **le soir de 18h à 19h**.
- Des rencontres UNSS **le mercredi de 13h30 à 16h30**.

Tout ceci est possible avec l'adhésion ci-jointe et pour toutes les activités (principalement: futsal, tennis de table, rugby, bad, surf, fitness...).

Engagement du sportif

Je m'engage à:

- Jouer loyalement, sans violence, et rester maître de moi
- Respecter l'arbitre, le juge en acceptant toutes ses décisions.
- Respecter les installations et les transports mis à ma disposition
- Respecter mes adversaires en restant modeste, honnête, beau joueur
- Respecter mes partenaires en tenant mes engagements de début d'année
- Respecter ce contrat et à représenter le mieux possible, ma classe, mon équipe, mon établissement, ma ville lors de toutes les manifestations sportives.

Fait àle

Signature de l'élève:

INFORMATION

L'adhésion à la Maison des Lycéens et à l'Association Sportive ne revêt pas de caractère obligatoire lié à l'inscription.

Ces associations fonctionnent avec un budget indépendant de celui du lycée. L'adhésion est sa principale source de revenus.

Conformément à la circulaire n° 88-201 du 10 août 1988 et suite aux délibérations du conseil d'administration et de l'assemblée générale de chaque association, l'adhésion facultative s'élève annuellement à **la somme de 20€** (chèque libellé à l'ordre de l'association sportive du lycée des métiers Léonard de Vinci)